



n° 32

Mai 2013

Magazine municipal

LA CHAPELLE DES MARAIS



LA CHAPELLE
DES MARAIS



Sommaire

Édito	2
Enfance et jeunesse	3
Social	5
Culture	7
Urbanisme et travaux	9
Environnement	11
Sports	12
Intercommunalité	12
Finances	14
Vie de la commune	16
Vie associative	19
État civil	25
Permanences et services	26
Calendrier des manifestations	28

Magazine Municipal la Chapelle des Marais Mai 2013 - n°32

- **Directeur de publication :**
M. Franck HERVY, Maire
- **Crédits photos :**
mairie de la Chapelle des Marais,
La CARÈNE, les associations,
Parc naturel régional de Brière.
- **Tirage :** 2000 exemplaires
- **Conception et impression :**
Impression sur papier PEFC.
Le Sillon - BP 66 - 44260 Savenay
Tél. 02 40 58 91 24 - www.sillon.fr



Comme chaque année, ces derniers mois ont été consacrés à la préparation et au vote du budget dont vous trouverez les grandes lignes en page centrale de ce magazine. Depuis 2008 notre objectif reste le même, continuer notre action pour diminuer l'endettement de la commune, tout en préservant les services à la population et en encourageant la dynamique communale avec une idée fixe : l'intérêt général. Tâche ardue s'il en est, rendue plus difficile encore par les diminutions des dotations de l'état.

Toutefois malgré les difficultés, ce premier trimestre a vu l'aboutissement de deux projets significatifs du mandat : les travaux de réhabilitation de la salle polyvalente et de la salle Krafft. Cette dernière a rouvert ses portes en mars dernier pour accueillir la troupe de L'Art Scène, avec un spectacle en faveur de l'action de Femmes Solidaires en Ethiopie. Depuis s'y sont succédés l'atelier théâtre enfants puis adultes de La Galère, suivront en mai et juin la danse avec l'association Arc-en-ciel et la musique avec l'Association Crescendo.

Outre l'attachement affectif qui lie les Marais-Chapelains à cette salle, elle représente un outil essentiel pour les associations culturelles de la commune pour ce qui est de la pratique amateur. Par ailleurs, nous comptons poursuivre l'accueil de compagnies professionnelles en résidence (musique, théâtre, danse...) avec des répétitions ouvertes à tous. Enfin, un projet qui me tenait tout particulièrement à cœur : le retour du cinéma à la salle Krafft avec Ciné-Marais. Cette toute nouvelle association y proposera dès l'automne une programmation cinématographique.

Avec les beaux jours, les occasions de rencontres et d'échanges sur un mode festif et convivial ne manqueront pas et je vous invite à les découvrir dans le calendrier des manifestations. Un mot cependant pour deux temps forts de l'été : la Fête de la Musique et le Festival de la Vannerie. C'est le 21 juin prochain qu'aura lieu la Fête de la Musique et ce sera l'occasion pour les musiciens amateurs locaux de se produire sur l'Esplanade Bernard Legrand avec une scène Fest-noz et une autre ouverte aux ateliers (rock, pop, jazz...) de l'association Crescendo. Quant au Festival de la Vannerie, il se déroulera les 27 et 28 juillet, avec cette année encore la présence de la Confrérie des Façonneurs du Noble Osier. À ce titre je voudrais saluer les nombreux bénévoles investis sur ces manifestations et qui par leur disponibilité, leur générosité et leur dynamisme œuvrent à nos côtés pour le « vivre ensemble » et le lien social.

Enfin, je voudrais conclure en vous conviant à un voyage insolite, celui d'Outreciel qui se déroulera les 27, 28 et 29 mai entre les communes de La Chapelle des Marais et d'Herbignac en partenariat avec la scène nomade d'Athénor. Ce spectacle est l'une des nombreuses propositions de la médiathèque Gaston Leroux, qui par sa programmation éclectique et exigeante est au cœur de notre action culturelle.

Bel été à tous !

Marie ROY-LAMOUREUX
Maire-Adjointe - Culture / Communication

ACCUEIL PÉRISCOLAIRE (APS)

Les dossiers d'inscriptions sont disponibles à la Maison de l'Enfance, pour la prochaine rentrée.

Pour les enfants déjà inscrits en 2012-2013, un document à remplir sera distribué prochainement dans les écoles.

Une permanence aura lieu le samedi 1^{er} juin 2013 de 10h00 à 12h00 pour déposer les dossiers ou les coupons de réinscription.



Fonctionnement de l'APS :

- > L'équipe d'animateurs de la Maison de l'Enfance accueille les enfants le matin et/ou le soir dans leurs écoles respectives.
- > Un petit-déjeuner et un goûter sont proposés.
- > Horaires : 7 h 30-9 h 00 / 16 h 30-18 h 30
- > Les coupons d'inscription ou d'annulation sont impérativement à déposer à la Maison de l'Enfance (et non à l'école!).

Rappel : l'accueil périscolaire sera fermé le matin du 3 septembre.

PAUSE MÉRIDIANNE (école publique des Fifendes)

Inscription rentrée 2013

Votre enfant est inscrit à l'école des Fifendes : les dossiers d'inscriptions vous seront remis par l'intermédiaire de l'école et devront impérativement nous être retournés à la Maison de l'Enfance avant le 15 juillet 2013.

Cependant les dossiers d'inscriptions restent disponibles à la Maison de l'Enfance ou téléchargeables sur le site : www.lachapelledesmarais.fr

L'ESP'ADO (10-15 ans)

Cet été, les jeunes Marais-Chapelains de 10-15 ans seront accueillis à l'Esp'Ado du 8 juillet au 2 août, ainsi que du 19 au 30 août.

La permanence d'inscription aura lieu le mercredi 19 juin à 18 h 45 à la Maison de l'Enfance.

Un mini-camp équitation est organisé pour les 10-13 ans, du 22 au 25 juillet 2013.

Concernant les activités prévues au local jeunes, le programme de l'été sera diffusé au sein des écoles et sera également disponible sur le site de la commune dès le lundi 3 juin.

Les 13-15 ans de l'Esp'Ado ont pour projet de partir 2 jours à Saint-Jean-de-Mont afin de profiter d'un parc d'attraction aquatique. Pour financer une partie de ce projet, les jeunes seront présents à la Fête de la Musique ainsi qu'au Festival de la Vannerie pour y vendre des crêpes ou des gâteaux.



ACCUEIL DE LOISIRS (3-12 ans)

Vacances d'été du 8 juillet au 2 août et du 19 au 30 août.

Attention l'accueil de loisirs sera fermé le lundi 2 septembre.

Les vacances d'été approchent à grands pas, l'équipe d'animation composée de 7 animateurs s'est déjà réunie pour préparer les activités et les sorties. La plaquette de l'accueil de loisirs et des mini-camps sera disponible, dans les écoles et à la Maison de l'Enfance, courant mai.

Le poney club de Guémené-Penfao nous accueille pour deux mini-camps organisés du 9 au 12 juillet pour les 6-8 ans et du 16 au 19 juillet pour les 8-10 ans.

Une priorité sera donnée aux enfants qui ne sont pas partis en mini-camp l'année dernière.

Permanences d'inscription : Maison de l'Enfance

- > Pour l'accueil de loisirs : le samedi 22 juin de 10h00 à 12h00.
- > Pour les mini-camps : le mercredi 12 juin de 18h30 à 19h00.



MULTI ACCUEIL

Informations pratiques :

Le multi-accueil est ouvert du lundi au vendredi de 7h30 à 19h00.

Capacité d'accueil : 20 places

2 modes de garde possibles :

- L'accueil régulier avec contrat,
- L'accueil occasionnel permettant d'inscrire son enfant selon les places disponibles et les besoins des parents (le temps d'un rendez-vous, d'une course...).

N'hésitez pas à vous renseigner en contactant la directrice :

M^{me} Fournier au 02 40 53 90 75



NOUVEAUX RYTHMES SCOLAIRES : REPORT EN 2014

Dans le cadre de la loi d'orientation et de programmation pour la refondation de l'école, le gouvernement a adopté début 2013 la réforme des rythmes scolaires. Cette réforme est applicable dès la rentrée de septembre 2013. Le gouvernement a cependant laissé aux communes la possibilité de demander le report de l'application de cette réforme à la rentrée de septembre 2014.

Afin de construire un projet cohérent incluant tous les acteurs locaux assurant des missions d'éducation auprès des enfants, la commune de La Chapelle des Marais a demandé le report de l'application de cette réforme.

Les nouveaux rythmes scolaires entreront donc en application à la rentrée de septembre 2014.

Afin de préparer au mieux cette nouvelle organisation, des commissions de travail se sont mises en place au sein des conseils d'école des trois établissements scolaires de la commune. Le premier travail de ces commissions doit permettre de dégager une organisation commune du temps scolaire sur les trois écoles de La Chapelle des Marais. Un second temps sera consacré, en lien avec les structures communales de l'enfance et les associations locales, à la mise en place des activités périscolaires dans le cadre d'un projet éducatif de territoire.

Quelques repères officiels concernant la réforme des rythmes scolaires :

- 24 heures d'enseignement par semaine,
- 9 demi-journées travaillées : lundi, mardi, jeudi, vendredi toute la journée et le mercredi matin. Une dérogation concernant la 9^e demi-journée placée le samedi matin pourra être accordée par la direction académique, si elle est justifiée par des garanties pédagogiques suffisantes,
- 5 h 30 d'enseignement maximum par jour et 3 h 30 d'enseignement maximum par demi-journée,
- Une pause méridienne d'au moins 1 h 30.

Une réunion publique a eu lieu le vendredi 12 avril 2013 à la salle polyvalente pour informer les familles.



SOCIAL

SENIORS EN VACANCES 2013

Du 9 au 16 juin

Luz-Saint-Sauveur, tout proche des grands sites des Hautes-Pyrénées, sera le lieu de départ, pour nos aînés, de nombreuses excursions. Ils découvriront entre autres, le cirque glaciaire de Troumouse à 2 100 m d'altitude, le village typique de St-Savin, Lourdes et Pau.

Les derniers jours seront consacrés à la vallée du Gave de Cauterets, au Pont d'Espagne et au cirque de Gavarnie.



CENTRE D'ACCUEIL ET DE PERMANENCES DES SOINS - URGENCE

En cas de problème médical, le soir après 20h00, la nuit, le week-end et les jours fériés, le médecin de garde du CAPS (centre d'accueil et de permanences des soins) de La Roche-Bernard, peut vous recevoir.

Au préalable, vous devrez impérativement appeler la régulation au 02 97 68 42 42.

Le médecin régulateur pourra, soit :

- Vous donner un conseil téléphonique,
- Vous orienter vers le CAPS,
- Vous orienter vers une hospitalisation si le médecin le juge nécessaire.

N'oubliez pas de réserver les appels à toute situation ne pouvant pas être réglée pendant les heures de présence de votre médecin. **Le remboursement du supplément d'honoraires de nuit et de dimanche est conditionné par l'appel au médecin régulateur.**

POUR LES URGENCES VITALES 15 ou 18

DATE À RETENIR

Vendredi 11 octobre - Salle polyvalente - 20 h 00

L'Amicale des donneurs de sang organise une soirée d'information sur les dons de sang et d'organes... en partenariat avec les municipalités de Sainte-Reine-de-Bretagne et de la Chapelle des Marais. Témoignages de donneurs et de receveurs...



ATELIER MÉMOIRE

L'atelier mémoire proposé et animé par Marie-Line CRUSSON VAILLANT, Aide Médico Psychologique, est un support à la relation et aux échanges entre les personnes. Ce lien relationnel entre chacun est une façon d'entretenir la mémoire et de partager les connaissances et les souvenirs.

Les séances se composent de trois phases :

Phase culturelle

Des questions de culture générale sont posées, par exemple :

Quel est le plus haut sommet du monde ? Quel est le plus grand oiseau volant du monde ? Depuis quelle année les femmes ont-elles le droit de vote ? Combien de fois cligne-t-on des yeux par jour ?

Phase constructive

Chaque réunion évoque les différentes étapes de la vie : L'enfance, l'adolescence, l'entrée dans la vie active... Cela fait revivre des moments forts de la vie de chacun.

Phase de jeu

Mémorisation de mots, mémorisation de phrases par le téléphone arabe (la phrase est préparée au préalable par le groupe 1 et est proposée au groupe 2, et inversement).



Elles ont lieu une fois par mois, dans une ambiance très conviviale, et concernent deux groupes d'une dizaine de personnes chacun.

Le Centre Communal d'Action Sociale a souhaité accompagner cette initiative qui renforce les rencontres et les liens sociaux.

L'atelier va permettre d'éditer un petit livret retraçant les souvenirs évoqués par l'ensemble des aînés participants. Une réflexion est en cours pour un échange inter-générationnel.





CULTURE

THÉÂTRE EN FAMILLE

Du château de Ranrouët à l'Esplanade Bernard Legrand...



Une soirée itinérante dans les paysages de Brière d'Herbignac à La Chapelle des Marais, à travers des histoires d'aujourd'hui.

OUTRECIEL

Compagnie La Valise (Théâtre d'objet)

**Lundi 27, mardi 28
et mercredi 29 mai à 19h00.**

Tarifs : 4 € pour moins de 18 ans / 8 € pour les adultes.

OUTRECIEL est une invitation au voyage : trois pièces de théâtre de Joël JOUANNEAU, trois histoires d'amour, trois héroïnes-comédiennes, trois univers poétiques... Un spectacle fait de marionnettes et d'objets confectionnés par la Compagnie La Valise.

À l'initiative de leurs médiathèques municipales, les communes d'Herbignac et de La Chapelle des Marais s'associent à Athénor pour vous inviter à vivre une soirée tout à fait particulière : une énigme est posée au départ : « un navire céleste descend son ancre et un homme glisse jusqu'au sol sous le regard étonné des témoins... ». Le public -réparti en trois groupes- est alors convié à se glisser à tour de rôle dans trois yourtes», une à La Chapelle des Marais et deux à Herbignac, afin d'y découvrir les mystères de cet étrange événement...

► Nous vous donnons rendez-vous à 19h00 au château de Ranrouët à Herbignac pour le départ de l'épopée. Quelques surprises salées-sucrées à déguster vous accompagneront au cours de la soirée.

*les déplacements gratuits en cars seront organisés par nos soins.

Joël JOUANNEAU / Auteur / Fabien BONDIL, assisté pour la dramaturgie par David ARRIBE / Metteur en scène / Cathy ROHR, Natacha DIET, Stéphanie MARTIN / Comédiennes / Gabriel FABING / Compositeur / David GALLAIRE / Régisseur.

Renseignements et réservations indispensables :

Athénor : 02 51 10 05 05,

Médiathèque Gaston Leroux, La Chapelle des Marais : 02 40 42 42 00,

Bibliothèque Espace culturel Mitterrand, Herbignac : 02 51 76 90 40.

Vous pouvez également acheter vos billets à la Librairie Voyelles d'Herbignac :

Horaires : 9 h 00-12 h 30 / 14 h 30-19 h 00 - Tél. 02 51 76 90 01 - Mail : voyelles@aliceadsl.fr



LA MÉDIATHÈQUE GASTON LEROUX A DORÉNAVANT SON PROPRE SITE WEB !

mediatheque.gastonleroux.opac3d.fr

L'accès à ce site vous permettra de découvrir l'ensemble de notre collection en accédant au catalogue de la médiathèque à partir de n'importe quel poste connecté à Internet, que vous soyez inscrits ou non. Vous aurez également connaissance de nos animations à venir et de toute information pratique (horaires d'ouverture, conditions et modalités de prêts).

Nous vous rappelons que l'accès à la médiathèque est gratuit pour tous. Vous pouvez venir consulter les documents sur place (livres et revues) ou assister à un spectacle sans prendre d'abonnement. Seul le prêt de documents est soumis à l'obligation d'inscription.

Pour les abonnés à la médiathèque, vous pourrez également consulter votre compte, connaître vos prêts en cours, prolonger la durée de prêt de vos documents, et faire

vous-même une réservation (limitée à une par carte et aux livres et revues présents dans la médiathèque depuis plus de six mois). **N'oubliez pas de demander votre identifiant lors de votre prochain passage à la médiathèque.**



Des milliers de ressources en ligne (Presse, VOD, autoformation, orientation scolaire et professionnelle...) **disponibles grâce au portail de la Bibliothèque Départementale de Loire-Atlantique.**

Pour cela, **demandez gratuitement votre carte d'accès** au portail numérique dans votre médiathèque. Elle contiendra les identifiants nécessaires pour créer votre compte sur : numerique-bdla.loire-atlantique.fr

FESTIVAL DE LA VANNERIE



Les 26 et 27 juillet, le village de Mayun accueillera la trentaine de vanniers professionnels, pour le 11^e Festival de la Vannerie. Au programme :

expositions, ventes, démonstrations, initiations et animations diverses proposées par les vanniers présents sur la manifestation. Une délégation de la Confrérie du Noble Osier sera présente lors de l'inauguration et procédera à des intronisations.

Le samedi en fin d'après-midi, c'est la fanfare kletzmer du Beigale Orkestra qui animera le festival avec ses 15 musiciens et danseurs dans une ambiance colorée et chaleu-

reuse jusqu'au traditionnel moules-frites organisé par les associations marais chapelaines. Le dimanche matin, un petit marché de producteur se tiendra sur le site, et à 15 heures, Jean-Yves Bardoul «professeur d'école buissonnière» sera de retour à Mayun pour la plus grande joie des petits et des grands. Enfin, les Conteurs de Brière seront présents sur tout le week-end, ainsi que l'association «Les pieds dans l'herbe» qui proposera aux plus jeunes des balades à dos-d'âne.



CONSTATATION DE VACANCE DE TERRAINS

L'arrêté municipal du 22 mars 2013 a constaté que plusieurs terrains situés sur la commune de la Chapelle des Marais n'ont pas de propriétaires connus. Il est également précisé que la procédure d'attribution à la commune des immeubles présumés sans maître, prévue par l'article L 27bis alinéa 1^{er} du code du domaine de l'Etat, était mise en œuvre.

La liste des parcelles concernées est affichée en mairie. Si aucun propriétaire ne revendique son bien dans un délai de 6 mois, le ou les terrains seront présumés sans maître et incorporés dans le domaine communal.

RÉGLEMENTATION THERMIQUE 2012 : INFORMATION IMPORTANTE

Depuis le 1^{er} janvier 2013, les constructions neuves et les agrandissements sont soumis à la réglementation thermique 2012 dite RT 2012 qui a été mise en place dans le cadre du Grenelle de l'Environnement et qui vise à réduire les consommations énergétiques des bâtiments.

La RT 2012 impose le recours à une source d'énergie renouvelable ou à une solution alternative. À ce titre, le choix peut se porter sur :

- > Les capteurs solaires thermiques pour la production d'eau chaude sanitaire,
- > Les panneaux photovoltaïques pour la production d'électricité,
- > Les chaudières à bois ou les poêles à bois,
- > Le raccordement à un réseau de chaleur.

En solution alternative, le recours à un chauffe-eau thermodynamique ou une chaudière à microcogénération peut être une possibilité.

Les dispositions prises par le Grenelle Environnement prévoient, au moment du permis de construire, la remise par le demandeur de deux attestations. Une première attestation de prise en compte de la RT 2012 dans la conception du bâtiment doit être obligatoirement fournie dès le dépôt du permis de construire, ainsi que le récapitulatif d'étude thermique du projet. Une seconde attestation de conformité à la RT 2012 doit être transmise une fois la construction terminée, elle est jointe à la déclaration d'achèvement et de conformité des travaux.

Dans le futur, l'objectif sera de construire des bâtiments produisant plus d'énergie qu'ils n'en consomment...

(Source : ADEME)



Lotissement de l'Ecluse

RÉOUVERTURE DE LA SALLE KRAFFT



Les travaux de mise en sécurité et d'accessibilité de la salle de spectacle «Krafft» se sont achevés en mars dernier permettant ainsi la réouverture aux associations. Le hall d'entrée, la salle dédiée au bar et les sanitaires ont été totalement rénovés permettant un accueil de qualité. Une rampe d'accessibilité est venue compléter cette réhabilitation.

SALLE POLYVALENTE

La salle polyvalente s'est refaite une jeunesse avec des travaux d'étanchéité au niveau de la toiture et de l'enduit extérieur, la réfection du sol et des menuiseries, le rafraîchissement des peintures et l'extension de la cuisine qui permettra l'organisation des fêtes de famille dans de bonnes conditions.

Le coût total de cette opération s'élève à 115000 .



CHARTRE DES HABITANTS « JARDINER SANS PESTICIDE »



Rappel, cette chartre peut être signée en mairie pendant les heures d'ouverture, comme l'année passée. Une permanence se tiendra le **samedi 15 juin 2013** à la Médiathèque de 10h00 à 12h00. À cette occasion, vous pourrez aussi voir l'exposition: «Des villes sans pesticides».



UN WEEK-END EN FAVEUR DE L'ENVIRONNEMENT



> **Le 23 mars 2013, la Nuit de la Chouette** a eu lieu à la Chapelle des Marais. Ce fut une très belle balade nocturne par une nuit claire et printanière. Les chouettes hulottes étaient au rendez-vous et 140 participants aussi. Jacques HEDIN et Christian GUIHARD ont animé cette sortie.

Cette soirée a été organisée par la municipalité avec la participation du Parc Régional de Brière, du Coupis et du Conseil Municipal des Enfants. ».

Une jolie expérience à renouveler !



> **Le dimanche 24 mars 2013**, les chasseurs de la Chapelle des Marais ont lancé, comme tous les ans, l'opération de nettoyage des bords de route de la commune. Une fois encore, la collecte a été importante.

Cette matinée, en faveur de l'environnement s'est terminée par un verre de l'amitié partagé avec les membres du Cyclo-Club qui arrivaient de randonnée.

Voilà des associations qui savent partager leurs actions et peut-être agir ensemble l'an prochain !



TERRAIN MULTISPORTS

La réalisation de cette nouvelle structure a été confiée à la société Sport Nature.

Les travaux d'implantation ont débuté le 8 avril sur l'ancien terrain de tennis entre les salles n° 1 et 4.

Les dimensions de ce terrain multisports sont :

Longueur : 25 m

Largeur : 12 m

Le sol est en résine. On pourra y pratiquer les sports suivants : hand, basket, tennis, volley, futsal.

Cet ensemble va enrichir la zone sportive de notre commune.

La mise en service de ce terrain aura lieu à l'occasion de la Fête du Sports le 25 mai 2013.



INTERCOMMUNALITÉ



POUR VOYAGER AU MEILLEUR PRIX SUR LE RÉSEAU STRAN

Pensez au carnet

Plutôt que d'acheter des tickets à l'unité (1,40 €) ou en dépannage à bord des bus (1,70 €), achetez un carnet et conservez-le dans votre porte-monnaie : vendu 11 € pour 10 tickets, vendu dans les distributeurs automatiques, à l'espace mobilité, chez les dépositaires STRAN, sur le site internet www.stran.fr.

Tous ces tickets sont valables 1 heure après leur composition, et permettent une correspondance.

Le + famille : ticket Equipage, valable toute la journée jusqu'à 5 voyageurs : 5 € (vendu dans les distributeurs automatiques, à l'espace mobilité, chez les dépositaires STRAN, sur le site internet www.stran.fr).

Ty'Bus

Depuis le 3 septembre 2012, il n'y a plus de tarif majoré pour accéder aux Ty'Bus, soit une baisse pour les tickets et les abonnements.

Si vous voyagez plus souvent, pensez à l'abonnement

- Multipass (pour tous),
 - Croisière (retraités),
 - Campus (étudiants),
 - Skipper (lycéens et collégiens),
 - Matelots (élèves de primaire).
- > Abonnement annuel = 2 mois gratuits
- > En vente à l'espace mobilité STRAN
6 place Pierre Séward - 44600 Saint-Nazaire
Tél. 02 40 00 75 75
- > Tarifs disponibles sur www.stran.fr

Rappel

Sur le réseau STRAN, les coûts de fonctionnement sont répartis comme suit :

- 20 % à la charge des usagers, par les recettes issues des abonnements et des tickets,
- 80 % à la charge de la CARENE.



INTERCOMMUNALITÉ

SUBVENTION POUR AMÉLIORER SON LOGEMENT

Davantage de bénéficiaires potentiels

En 2012, 13 Marais-Chapelains ont bénéficié d'aides financières à la réalisation de travaux de mises aux normes, d'économies d'énergie et d'adaptation du domicile à la perte d'autonomie.

Ces aides sont mobilisables dans le cadre de l'OPAH de la CARENE (Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat). Elles sont soumises aux conditions de ressources des propriétaires de leur résidence principale. La nouveauté de 2013 est la réévaluation du plafond de ressources, permettant à un plus grand nombre de Marais Chapelain d'être concerné par le dispositif d'aides aux travaux.

Si vous êtes propriétaire d'un logement que vous mettez en location, des aides sont aussi mobilisables notam-

ment dans le cadre de travaux de réfections complètes et/ou d'économie d'énergies.

Attention toute demande de subvention doit être impérativement déposée avant le début des travaux, le mieux est donc de se renseigner auprès de l'équipe « OPAH » : un réflexe à avoir avant d'entreprendre quoi que ce soit !

La conseillère Habitat de l'OPAH vous reçoit en mairie tous les 2^e et 4^e lundi du mois de 16h00 à 17h30, et tous les mardis et vendredis de 9h00 à 12h00 dans les locaux de la CARENE au 4 avenue du commandant l'Herminier - 44 600 Saint-Nazaire.

Renseignements :

www.agglo-carene.fr > rubrique « Habitat »
ou au 02 51 76 10 00.

PARC DE BRIÈRE

Artistes en escapade

À partir du 15 avril et jusqu'au 30 septembre, découvrez de nombreux artistes locaux dans le cadre d'Artistes en escapade au village de Kerhinet à Saint-Lyphard, à la maison du patrimoine à Herbignac, et à partir du 15 juin à la chaumière briéronne à Saint-Joachim ainsi qu'à La Chapelle Saint-Michel à Guérande.

La Maison de la mariée

Samedi 18 mai de 20 h 00 à 22 h 00

La Nuit européenne des musées 2013.

Entrée gratuite.

Ateliers mensuels, nouveauté 2013 du musée (à partir de 8 ans) :

Mercredi 29 mai et 26 juin : de 9 h 30 à 12 h 30

- Atelier pour enfants avec Rose Froufrou.
Décoration de petits sacs, pochettes, et portes-monnaie (matériel fourni).
- Atelier pour enfants avec Maëlienn.
Création de fleurs en cire (payant).

Les rendez-vous de la réserve

Samedi 15 juin de 9 h 00 à 12 h 00

Le marais en émoi - L'effervescence animale est à son comble, l'espace est rempli de va-et-vient incessants et l'eau dormante de frénésies.

Sortie gratuite sur réservation.



D'autres rendez-vous auront lieu les samedis 20 juillet et 17 août.

Stage artistique

Du 8 au 12 juillet - CET Kerhinet

Avec Robin D'Arcy Shillcock, apprenez les techniques du croquis et aquarelle (payant).

Marchés aux produits du terroir de Kerhinet

Village de Kerhinet - Saint-Lyphard

Tous les jeudis à partir du 4 juillet, de 10 h 00 à 17 h 00.

Pour tous renseignements et inscriptions,
consulter la Maison du Parc :

Tél. 02 40 66 85 01

www.parc-naturel-briere.com



BUDGET COMMUNAL

Taux des 3 taxes votés pour 2013

- Pour une maison ayant une valeur locative de 3 300 €, l'augmentation des taux représente
- 21,12€ pour la taxe d'habitation
- 13,37 € pour le foncier bâti
- D'autre part, les bases d'imposition 2013 ont été réévaluées de 1,8% par l'Etat.

- **Taxe d'Habitation** • 18.86%
- **Taxe Foncier Bâti** • 23.91%
- **Taxe Foncier non Bâti** • 104.66%

Présentation générale du budget 2013

Budget Global

5 138 250€

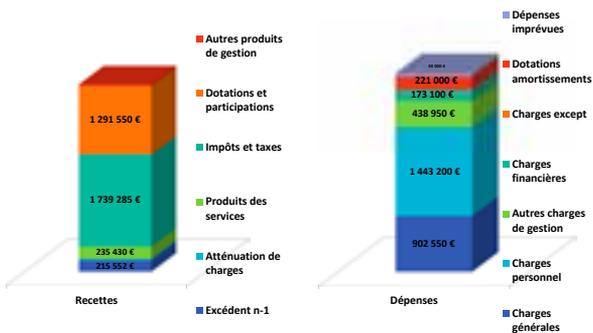
FONCTIONNEMENT

3 533 000 €

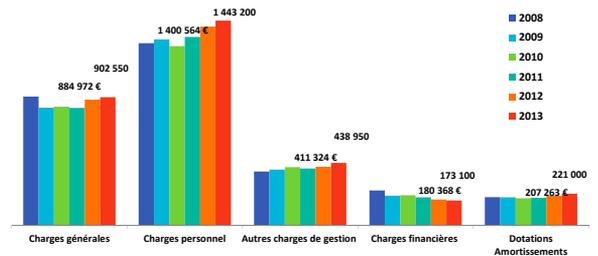
INVESTISSEMENT

1 605 250 €

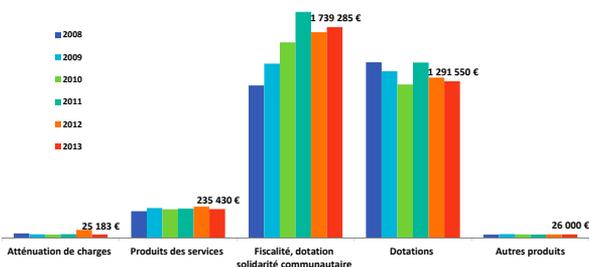
Fonctionnement 2013



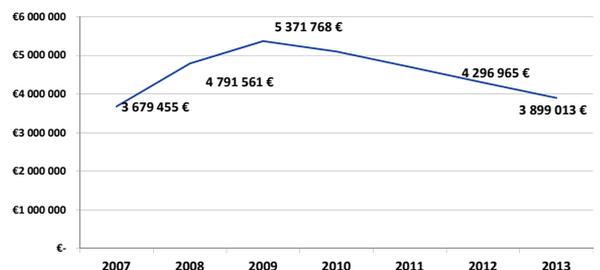
Evolution des dépenses de Fonctionnement de 2008 à 2013



Evolution des recettes de Fonctionnement de 2008 à 2013



Evolution de la dette



FINANCES

3837 habitants au 1^{er} janvier 2013

3 899 013,40 €

Dette par habitant 1016,16€

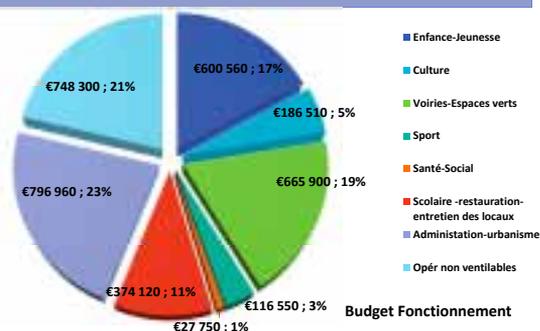
En capital 404 768,98 €

En intérêts 170 902,00 €

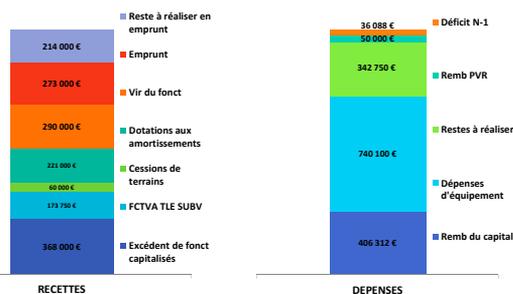
Charges de la dette 575 670,98

**TAUX
D'ENDETTEMENT
16,35%**

Répartition par service des Depenses de fonctionnement en 2013



Recettes et Dépenses d'Investissement 2013



Principales Opérations d'Investissement en 2013 y compris le reste à réaliser

• Travaux de voirie	376 500€
• Zone sportive	237 800€
• Salle Krafft	227 700€
• Travaux sur bâtiments	29 600€
• Environnement hydraulique	28 500€
• Cimetière	27 800€
• Médiathèque	25 300€
• Autres matériels et mobiliers	17 350€
• Fiffendes	13 700€
• Terrain de Mayun	13 000€
• Chaumière du Patrimoine	12 300€
• Eglise	11 000€

Subventions aux associations 2013

Education-Jeunesse	19 971€
Culture-Loisirs	3 105€
Social - Solidarité - Santé	5 345,36€
Sports	5 445,01€
Diverses	2 079,10€
Subventions par convention (Comité de foire, FCCM, OASB)	21 204,34

Subventions scolaires 2013

Participation aux frais de fonctionnement des écoles privées pour
285 élèves résidants sur la commune
130 755,15€

Elèves et collégiens résidants sur la commune

Ecoles maternelles et élémentaires publiques et privées	Fournitures scolaires: 47€ par élève
	Activités péri scolaires: 22€ par élève
	Classe de neige ou classe de découverte 7€/jour/élève
Collèges publics et privés	Fournitures scolaires: 35€ par élève

VIE DE LA COMMUNE

PERSONNEL COMMUNAL

Premier Contrat Emploi d'Avenir

Comme décidé lors du Conseil Municipal du 10 avril, le premier Contrat Emploi d'Avenir a été signé, lors d'une cérémonie officielle le 12 avril, en présence du Maire, de Monsieur Carron, représentant la Mission Locale Saint-Gildas/Pontchâteau et de Madame Fournier, responsable Enfance Jeunesse et désignée tuteur du jeune en emploi d'avenir.

Sophie Crespel, âgée de 24 ans, intervient donc depuis le 15 avril, au sein des services de la Maison de l'Enfance.

Un agent au complexe sportif

Karl JOUNY a été recruté depuis le 1^{er} avril au sein des services techniques. Il est chargé de l'entretien des salles de sport et des terrains de football.



COFISC 2013

Le 6 août prochain, La Chapelle des Marais sera une ville étape de la 75^e semaine Fédérale internationale de Cyclotourisme qui doit se dérouler du 4 au 11 août 2013. Près de 5000 cyclotouristes sont attendus durant cette journée. L'association le Cyclo-Club du Marais sera chargée de l'animation de cet événement sur la commune.



LE POINT VERT CRÉDIT AGRICOLE

Le mois dernier le Crédit Agricole a fermé ses bureaux ainsi que son distributeur automatique de billets. Pour pallier aux inconvénients conséquents à cette fermeture, une possibilité de retrait d'espèces a été mise en place auprès du bureau de tabac de la commune.

Ainsi les clients peuvent désormais y faire des retraits d'espèces avec une carte bancaire Crédit Agricole uniquement. Ces retraits peuvent aller de 20 à 100 .



NOUVEAU COMMERCE

Depuis le mois dernier, la commune de La Chapelle des Marais compte un nouveau point de restauration « Le Bel Îlot », installé dans les locaux de l'ancien Office du Tourisme du Parc Naturel Régional de Brière. Nous avons rencontré Nicolas Belliot nouveau commerçant, et lui avons posé quelques questions.

Mairie (M) : Bonjour, Le Bel Îlot a ouvert ses portes depuis peu, êtes-vous satisfait de ces premières semaines ?

Nicolas BELLIOT (NB) : Très satisfait ! L'établissement connaît d'ores et déjà une bonne fréquentation ce qui est très encourageant pour l'avenir.

M : Que proposez-vous précisément ?

NB : Le Bel Îlot est un restaurant ouvrier ouvert le midi seulement. Nous y proposons une formule entrée-plat-dessert et un menu unique le vendredi avec un thème par mois. Le Bel Îlot c'est aussi un bar ouvert jusqu'à 19h30...

M : Outre la partie restauration bar, votre établissement a une autre activité...

NB : En effet, nous avons aussi un volet Cave et Vente de produits régionaux.

M : Quels sont ces produits ?

NB : Pour la cave, c'est à 75% des vins du Val de Loire, quant aux produits régionaux, sont proposés à la vente des confitures, vinaigres et moutardes, des caramels au beurre salé, sel et fleur de sel de Guérande... et aussi des cadeaux autour du vin : carafes, tire-bouchons...

M : Quels sont vos horaires d'ouverture ?

NB : Le Bel Îlot est ouvert, pour la partie restaurant-bar : du lundi au vendredi de 11 h 30 à 19 h 30, et pour la partie magasin : du mardi au samedi de 14 h 30 à 19 h 30.



REMISE DE MÉDAILLES

Le 11 janvier dernier, lors de la cérémonie des vœux, le maire Franck Hervy a mis à l'honneur trois Marais Chapelains très impliqués dans la vie associative de notre commune.

Hélène SOUQUET, pour son action en tant que présidente de l'Atelier Rencontre Echange depuis 13 ans. L'ARE a été créé en 1993 par André Paumier, dont le but est de proposer aux personnes isolées des rencontres et des échanges autour d'activités de loisirs. Divers ateliers qui ont lieu deux fois par semaine ont été mis en place : la vannerie/osier, la couture, la décoration et les jeux de société, ce dernier étant fort prisé.

Pour l'amicale des donneurs de sang de la Chapelle des Marais, ce sont Marie-Claire BELLIOT et Daniel HERVY qui ont été récompensés.

Marie-Claire BELLIOT, secrétaire de l'association depuis 10 ans et médaillée d'argent des donneurs de



sang, est au service de l'amicale depuis 18 ans.

Quant à Daniel HERVY, médaillé d'or des donneurs de sang, il est engagé depuis 34 ans dans l'amicale, dont 17 ans en tant que président.

Au travers de ces trois médaillés, c'est le travail de tous les bénévoles qui participent au dynamisme de notre commune qui a été salué à cette occasion.

TRANSPORT SCOLAIRE



ATTENTION !

Pensez aux inscriptions et aux réinscriptions pour l'année scolaire 2013/2014.

Du 1^{er} mai au 15 juin 2013 inclus : (Après cette date, toute inscription tardive sera pénalisée de 25 €)

- Sur le site internet sedeplacer.loire-atlantique.fr
- En mairie de La Chapelle des Marais,
- Dans les locaux - Réseau Cap Atlantic.

> Pour tous renseignements : RÉSEAU CAP ATLANTIC'

Zone Tertiaire de Kerbiniou - 4 rue Alphonse Daudet - 44350 Guérande - Tél. 02 40 62 06 20

Du 2 mai au 15 juin 2013

- Inscriptions à effectuer à la mairie du domicile, sauf pour les habitants de Pontchâteau (inscription au service transport).
- Possibilité d'inscription en ligne.

> Pour tous renseignements : Service transports scolaires

Communauté de Communes Pays Pontchâteau / Saint-Gildas-des-Bois

2 bis rue des Châtaigniers - Immeuble de La Cafetais - BP 97 - 44160 Pontchâteau. Tél. 02 40 88 25 27

POINT EMPLOI

Vous recherchez un emploi :

Le Point Emploi regroupe de nombreuses informations liées à l'emploi, la formation et l'orientation et met à disposition divers services pour y accéder.

En 2012, plus de 130 personnes ont sollicité les différentes aides du Point Emploi :

Accueil, Information et Orientation

Outils mis à disposition : ordinateur, accès internet, téléphone, fax, photocopieur.

Tous les mardis, jeudis et vendredis de 9h 15 à 12h 15.

Accompagnement personnalisé

Outils mis à disposition : ordinateur, accès internet, téléphone, photocopieur.

Le jeudi après-midi sur rendez-vous.

POINT EMPLOI

16 rue de la Brière - 44410 La Chapelle des Marais

Tél. 02 40 53 97 98

Mail : pointemploi@hotmail.com

Horaires d'ouverture :

Mardi, jeudi et vendredi de 9h 15 à 12h 15, le jeudi après-midi sur rendez-vous.

VOUS AVEZ BESOIN D'UN SERVICE A DOMICILE ?

Garde d'enfants régulière ou baby sitting, soutien scolaire, ménage, repassage, jardinage,...

Le Point Emploi vous renseigne sur le CESU (chèque emploi service universel), les associations de services à la personne, les démarches à réaliser, ... et vous propose d'éventuelles candidatures.

COMITÉ DE JUMELAGE, 20 ANS DÉJÀ!

Cette année, nous fêtons 20 ans d'échanges et d'amitiés entre nos communes d'Ingleton et de La Chapelle des Marais. Au fil des ans, des liens se sont tissés entre nos familles et nos écoles. Notre association a pour vocation de faire vivre ces échanges et nous accueillons toutes les personnes désireuses de les partager et de les développer.

Depuis plusieurs années, le comité propose des cours d'anglais. La demande étant toujours plus importante et les niveaux très différents, nous ouvrirons un 4^e cours en septembre 2013. Ces cours, accessibles à tous, à partir du niveau 0 (véritable débutant), se déroulent chaque semaine le mardi et le jeudi soir (hors vacances scolaires). Vous êtes intéressés? Alors, n'hésitez pas, venez vous inscrire le jeudi 20 juin entre 18h00 et 19h00, salle Ingleton rue de la Perrière.

Pour tout renseignement, vous pouvez contacter le 06 82 53 08 96.

Des élèves studieux et souriants, un professeur attentif, un groupe... une ambiance qui explique le succès de ces cours (ici la classe des confirmés 2013).

Contacts possibles :

- > Bernard MONTFORT (président) :
Tél. 02 40 53 94 69
bernard.montfort@orange.fr
- > Jean-Pierre LAFAURIE :
Tél. 06 88 06 37 00
jp.lafaurie@orange.fr
- > Isabelle PEZERON :
gilles.isa.pezeron@orange.fr



AMICALE LAÏQUE

Chaque année, l'Amicale Laïque organise deux manifestations : le vide-grenier et la fête de l'école publique « Les Fifendes », en partenariat avec l'équipe enseignante, et participe à deux autres : le Téléthon et le Festival de la Vannerie.

Le vide-greniers aura lieu cette année dimanche 2 juin sur l'Esplanade Bernard Legrand, en partenariat avec le Marché du Terroir de l'association « Le Coupis », qui assure l'animation musicale de cette belle journée.

La fête de l'école se déroulera samedi 29 juin aux Fifendes, avec de nombreux stands de jeux, gratuits et payants, buvette, gâteaux, glaces et friandises, et bien sûr le traditionnel repas convivial, ouvert à tous, sur réservation à l'école.

Au Festival de la Vannerie, l'Amicale Laïque tient le stand de crêpes, avec de gourmandes garnitures (miel, citron, chocolat, confitures...), venez nous voir **les 27 et 28 juillet 2013!**

Enfin, l'année se termine par notre participation au **Téléthon**, avec lâcher de ballons pour les enfants de la Chapelle des Marais. Nous assurons le stand de gâteaux et crêpes, avec boissons chaudes (en décembre, il fait froid au complexe sportif!).

Et tout au long de l'année, nous participons aux différents marchés organisés par l'école. Nos actions servent (en dehors du Téléthon, bien sûr) à financer des sorties, cette année une participation pour une classe de neige, et du matériel pour les enfants des Fifendes.

VIE ASSOCIATIVE

ADAMAC

Voici maintenant plus de 30 ans qu'existe l'ADAMAC *, association de La Chapelle des Marais créée dans les années 1970. Elle a accueilli tour à tour des amateurs photographes, menuisiers-bricoleurs, comédiens, peintres, dessinateurs..., et aujourd'hui de la peinture sur soie et des potiers-sculpteurs-céramistes.

Depuis quelques années les activités rassemblent une quarantaine de passionnés de toute la région (les membres viennent de plus de 19 communes «avoisnantes») et c'est au total une centaine de personnes, adultes et enfants, qui fréquente l'un des 2 ateliers dans le local municipal rue de la Perrière.

** Association pour le Développement des Activités manuelles Artistiques et Culturelles de la Chapelle des Marais.*

Des cours enfants et adultes encadrés par des bénévoles :

- Du modelage, de la sculpture, des modèles vivants, de la poterie utilitaire...
- De la céramique d'art,
- Des bols, des pots, des plats mais aussi des masques, des personnages, des animaux,...
- Du grès, de la porcelaine et de l'argile,...
- Du raku.
- Du tournage.



Fresque collective réalisée autour du thème des 4 éléments : la terre, l'eau l'air et le feu.



SECTION DU SECOURS POPULAIRE DE LA CHAPELLE DES MARAIS

Des nouvelles du « vestiaire » salle André PAUMIER complexe sportif :

La section du Secours Populaire de La Chapelle des Marais, c'est une équipe de bénévoles, présente sur les communes de La Chapelle des Marais, Sainte-Reine-de-Bretagne, Saint-Lyphard, Herbignac, Crossac et Assérac depuis déjà bien longtemps.

Cette équipe s'est dotée de nouveaux bénévoles, soucieux de pérenniser les actions auprès de ceux qui peuvent éprouver à un moment de leur vie, des difficultés, qui ont besoin d'une aide, de conseils, d'une écoute...

La crise est bien présente, même sur notre commune, et nous accueillons désormais des personnes de plus en plus jeunes, des retraités avec une faible retraite et des travailleurs au revenu bien modestes pour s'en sortir.

Outre l'aide alimentaire que chacun connaît, le vestiaire est nécessaire.

Il est ouvert à tous, pour tous et chacun peut bénéficier de ses services.

N'hésitez pas à pousser la porte du « vestiaire » :

Chaque mercredi de 14h00 à 16h00,

Chaque samedi de 10h00 à 12h00.

Vous y trouverez des vêtements hommes, femmes, enfants, des jouets, du matériel de puériculture, des jeux et des objets divers.

Ces articles sont de très bonne qualité car les donateurs sont soucieux de bien faire, merci à eux!

Le produit de la vente est directement réinvesti pour venir en aide aux bénéficiaires et aux actions internationales menées par le Secours Populaire national (Haïti, Mali, Palestine...).

La section Secours Populaire de La Chapelle des Marais a de nombreux projets à venir...

- Proposer des animations au sein de la commune (Pâques, Noël, rentrée scolaire...),
- Soutenir les activités « Culture et loisirs »,
- Être présent auprès des personnes âgées accueillies en maison de retraite,
- Permettre aux familles bénéficiaires de partir en vacances,
- Pérenniser l'existant et les collectes nationales.

Appels aux dons et bénévolat

Nous avons actuellement besoin de penderies sur roulettes, de présentoirs, d'étagères, de vêtements d'adolescents, de serviettes de toilette et toutes les choses que vous jugerez utiles pour l'autre...

Si vous avez du temps... une heure... quelques jours... ou même des idées, venez nous rencontrer autour d'un café... mais attention, vous risquer de revenir !!!!



VIE ASSOCIATIVE



FRAT INTERCONTINENTAL

L'association d'aide humanitaire tenait à remercier :

- > La municipalité de La Chapelle des Marais,
- > M. Claude MABO directeur de la société de transport STM,
- > La direction de la société SAS-DCP NORD BRIERE,
- > Les nombreux bénévoles qui assurent le transfert du stockage de la rue des Ecluses à la benne qui achemine les papiers jusqu'à la société GDE près de la Beaujoire à NANTES,
- > Sans oublier toutes les personnes qui, anonymement et discrètement, contribuent à ce collectage qui connaît un succès constant.

Au cours de l'année 2012, FRAT INTERCONTINENTAL a financé les actions suivantes :

- 1000 pour la protection contre l'érosion des fossés à KINSHASA lors des fortes pluies, Quartier MBANZA LEMBA en RDC-CONGO,
- 3000 pour une aide alimentaire à PHAETHON/PAULETTE, communes situées au Nord/Est en HAÏTI en partenariat avec l'association LE SILLAGE du Finistère,
- 3000 pour 3 projets d'importance en République de Guinée,
- 3000 pour le forage d'un puits destiné à un Hôpital au BENIN, en partenariat avec l'Association PARTAGE BRETAGNE COTE D'IVOIRE à Sainte-Anne-sur-Brivet.

FRAT INTERCONTINENTAL est également en relation avec l'Association «LES PAPIERS DE L'ESPOIR» à Vertou (44120). Une de leur délégation en action au Sénégal à proximité du village de KABACOTO a été mandatée pour un contrôle de la Ferme Pilote Africaine et de ses installations. FRAT INTERCONTINENTAL doit aussi s'assurer de la bonne utilisation des fonds et pourvoir à la pérennité des actions de développement sous conditions de transparence.

FRAT INTERCONTINENTAL veille à ce que vous sachiez que chaque paquet de papier récupéré est un moyen pour financer des aides adaptées; les demandes sont en hausse!

Et comme l'écrivait en son temps Guy de MAUPASSANT «... les coudolements familiers vous donnent seulement l'illusion de la Fraternité humaine...».

Venez-nous rejoindre, heurtons-nous des coudes, tel le socle de la charrue au contact du sol et redonnons une force à la charité, à la solidarité: la misère humaine doit être vaincue.

Savoir, **V**ouloir, **P**ouvoir. SVP! Merci à toutes et à tous.

Jean-Paul RIVALLAND.

Organisation Non Gouvernementale
B.P. 43 - 56 130 - LA ROCHE BERNARD
Tél . 02 99 90 78 51



L'OFFICE MUNICIPAL DU SPORT EN COLLABORATION AVEC LES CLUBS SPORTIFS ORGANISE :

La Fête du Sport

Le samedi 25 mai 2013 de 9 heures à 12 heures au complexe sportif.

Les enfants des écoles du CE1 au CM2 pourront s'initier à trois sports parmi les 11 disciplines proposées par les clubs intercommunaux :

- ATHLÉTISME (Saint-Pierre MISSILLAC)
- BASKET-BALL
- CLUB CANIN
- DANSE
- FOOTBALL
- HAND-BALL
- JUDO (MISSILLAC)
- KARATÉ
- TENNIS (HERBIGNAC)
- TENNIS DE TABLE
- CYCLO-CLUB



JUDO CLUB MISSILLACAIS

Un Club qui ne cesse de se développer...

Le Judo est un sport « noble », basé sur des fondements, des valeurs comme le respect, la morale, la politesse, la solidarité... Il s'agit d'une bonne école de la vie dans un sport, un loisir que TOUS : petits & grands peuvent pratiquer. Le Judo Club se développe de saison en saison avec ses valeurs et dans un état d'esprit convivial et « familial ». Le Club compte aujourd'hui environ 140 licenciés et continue son développement. Le Judo Club

Missillacais est maintenant connu et reconnu pour sa « pédagogie », ses résultats et son état d'esprit.



L'association tient à remercier ses partenaires/sponsors, municipalités, licenciés et parents pour leurs aides au quotidien.

De nouveaux projets ou participations sont en prévision ou réflexion. La fin de saison se prépare avec notamment un moment attendu : la Remise des Grades et, déjà, la préparation de la reprise pour la Saison 2013/2014.



Pour nous contacter :

Mail : judo.club.missillacais@orange.fr

Site Internet : <http://jcmmissillacais.net>

Tél. 02 40 88 38 01 (M. Arous Sergil, Président)

Courrier : M. Arous Sergil - 3 rue des Berganderies - 44780 Missillac



VIE ASSOCIATIVE



L'A.G.E.M.C.

(Association de Gymnastique d'Entretien Marais Chapelaine) vous informe de la reprise de ses cours à partir du 10 septembre 2013.

Vous pouvez venir nous retrouver pour pratiquer la marche d'exercice, les techniques cardios, le renforcement musculaire, le stretching et la gym douce pour garder ou retrouver la forme dans la gaieté et la bonne humeur.

Deux animatrices diplômées, Marie-Noëlle et Natacha, assurent les cours aux jours et horaires suivants :

- > Mardi soir de 20 h 30 à 21 h 30 et jeudi après-midi de 14 h 30 à 15 h 30 pour les G.E.A. (gymnastique d'Entretien Adultes 14 ans et plus).
- > Jeudi soir de 20 h 30 à 21 h 30 pour la marche d'exercice (STEP).
- > Jeudi matin de 10 h 00 à 11 h 00 pour les G.E.R. (Gymnastique d'Entretien Retraités)



Les permanences pour les inscriptions auront lieu :

Le mercredi 4 septembre 2013 de 18 h 00 à 19 h 30,
et samedi 7 septembre 2013 de 14 h 30 à 16 h 00.

Salle Point Emploi de la mairie à La Chapelle-des-Marais.
Certificat médical obligatoire

Contact :

BOISROBERT Nicole - Tél. 02 40 53 21 02



VIE ASSOCIATIVE



F.C.C.M

Le 22 décembre 2012, le FCCM a reçu le Label Argent de la FFF récompensant le travail effectué au sein de son Ecole de Football. Une distinction obtenue grâce à la qualité d'accueil, à l'organisation et à la pertinence des contenus techniques et pédagogiques dispensés aux enfants. Les effectifs en croissance constante (150 jeunes de 5 à 13 ans) encourage le club à fournir encore davantage d'efforts envers son jeune public.



ÉTAT CIVIL

1^{er} trimestre 2013

Nous leur souhaitons la bienvenue :

- Leeloo DURAND
- Nina HERVY PROU
- Landry SEBILOT
- Maëlys BOISROBERT
- Clara BERTIN
- Ewenn LECOMTE
- Léandro LAINÉ
- Matthew HERVY



Ils se sont mariés :

- Jessica BREHIN et Sébastien TOCQUEVILLE

Ils nous ont quittés :

- GERVOT Simone, veuve RIALLAND, 105 ans
47 rue de Penlys
- ANDRIETTI Michel, 60 ans - 14 rue de la Perrière
- COLSON Marcel, 90 ans - 100 rue de Ranretz
- LE GUICHET Louis, 82 ans - 82 rue des Fossés Blancs
- BELLIOU Camille, 63 ans - 47 rue de Penlys
- LEGARS René, 80 ans - 47 rue de Penlys
- MAHOT Henri-Claude, 59 ans - 27 rue de Coilly
- GANTIER Louise, veuve LAVISSE, 86 ans
61 rue du Gué



PERMANENCES ET SERVICES

/SOCIAL/

- **Assistance sociale** : M^{me} BOUTOUX : permanence le mardi en mairie uniquement sur rendez-vous : Tél. 02 40 88 10 32
- **Mission locale de St-Nazaire** : (M. PERON) tous les vendredis de 9h00 à 12h00 sur rdv. Tél. 02 40 22 50 30 - Bureau assistante sociale.
- **CAF - mairie d'Herbignac** : tous les mercredis après-midi de 14h00 à 16h00 (sauf vacances scolaires). Tél. 0 820 25 44 10 (0,112€ la mn) - www.caf.fr
- **CRAM des Pays de la Loire** : www.cram-pl.fr Tél. 39 60 pour prendre rendez-vous.
- **Relais d'Assistantes Maternelles (RAM)** : à la Maison de l'Enfance le jeudi de 13h30 à 17h00 sur rendez-vous. Tél. 06 86 44 68 81 ou ram@herbignac.com
- **ADAR (Aide à domicile en Activités Regroupées)** : M^{me} CRAHÉ : 2^e jeudi de chaque mois de 10h00 à 12h00 en mairie. Tél. 02 51 76 66 04 - Mail : c.crahe@adar44.com
- **ADDEVA 44** : 1^e et 3^e mardis de chaque mois de 14h00 à 17h00 en mairie.
- **Secours Populaire** : tous les mercredis de 14h00 à 16h00 et le 1^{er} samedi de chaque mois de 9h00 à 11h00 au complexe sportif.
- **C.E.D.I.F.F. - C.I.D.F. (droit de la famille, santé et vie relationnelle, vie pratique et associative)** : permanence juridique sans rendez-vous, le 3^e jeudi du mois de 14h00 à 17h00 au centre médico-social. 5 place de l'Eglise à Pontchâteau.

/DIVERS/

- **Office de Tourisme de Brière** : 02 40 66 85 01 www.parc-naturel-briere.fr
- **C.A.RE.N.E** : amélioration de l'habitat 2^e et 4^e lundi de chaque mois de 16h00 à 17h30 en mairie.

/SANTE/

Pour consulter un médecin de garde, contacter la régulation au 02 97 68 42 42.

Un accès non régulé pourrait ne pas être remboursé.

En semaine de 20h à 8h, du samedi 13h au lundi 8h les jours fériés pour les urgences vitales : 15 ou 18

■ Cabinet médical : 33 bd de la Gare :

- Médecins :
Dr Guy MARTIN : 02 40 53 25 25
Dr Sébastien CORNU : 02 40 53 15 16
- Infirmières :
Marie-Anne MALAPANOS, Elise DINICU : 02 40 53 91 91
- Podologue :
Johanne RIVALLAND : mardi, mercredi, jeudi et vendredi de 14h00 à 19h00 au cabinet et à domicile le matin. Tél. 06 81 01 58 36

■ Dentistes :

Gwenaëlle GAUDICHEAU, Christine MAHÉ,
Philippe GOMBOURG :
18 rue du Lavoir - Tél. 02 40 53 22 64

■ Kinésithérapeutes :

Ghislaine LE BERRE, Charline-Emilie HAMON :
14 rue des Ecluses - Tél. 02 40 53 93 00

Daniel GRES, Dorothe BOURDEAUT : 4 rue du Lavoir
Tél. 02 40 53 20 45

■ Orthophoniste :

Rachel THOBY-SOLÉAN : 19 rue de la Saulzaie
Tél. 02 40 88 67 73

■ Ostéopathes :

Antoine ALLAIN : 06 76 89 49 37
Gaëlle DUCLOS : 06 50 78 63 44
Cabinet médical, 33 bd de la Gare

Daniel GRES - 4 rue du Lavoir - Tél. 02 40 53 20 45

■ Service Protection Maternelle et Infantile (P.M.I.)

- Pédiatre : M^{me} le Dr VAN WORMHOUDT
- Puéricultrice : M^{me} BROUSSARD
- Permanence de la puéricultrice :
Le mardi matin sur rendez-vous au 02 40 88 10 32 à la mairie.
Consultations d'enfants le jeudi après-midi avec le pédiatre (uniquement sur rendez-vous) au 02 40 88 10 32.

■ Pharmacie :

SAUZEREAU, ETOUBLEAU : 02 40 53 20 51
25 rue du Lavoir.

■ Ambulance : Presqu'île Secours au 02 51 76 97 97



/OUVERTURE DE LA MAIRIE/

■ Ouverture de la mairie :

Lundi et jeudi : 9 h 00 - 12 h 00.
Mardi et mercredi : 9 h 00 - 12 h 00 et 14 h 00 - 17 h 00.
Vendredi : 9 h 00 - 12 h 00 et 14 h 00 - 16 h 00.
Samedi : 10 h 00 - 12 h 00 (permanence état-civil).

■ Cadastre / Urbanisme :

Pour vos recherches ou renseignements,
merci de prendre rendez-vous en mairie.

/MAISON DE L'ENFANCE/

54 boulevard de la Gare - Tél. 02 40 53 90 75

/MÉDIATHÈQUE « GASTON LEROUX »/

Rue de Penlys - Tél. 02 40 42 42 00

Ouverture le mardi de 16 h 30 à 18 h 30.
Le mercredi de 10 h 00 à 13 h 00 et 14 h 30 à 18 h 30.
Le vendredi de 16 h 30 à 18 h 30 et le samedi 10 h 00 à 13 h 00.

/POINT EMPLOI/

Ouvert le mardi, jeudi et vendredi de 9 h 15 à 12 h 15.
Le jeudi après-midi sur rendez-vous.
Tél. 02 40 53 97 98 - pointemploi@hotmail.com

/JOURS DE COLLECTE ET ENCOMBRANTS/

Collectes des ordures ménagères :

Tous les jeudis, à partir de 13 h 30 - Tél. 0 810 110 570

Collectes des bacs jaunes :

Un jeudi sur deux, à partir de 5 h 00 du matin.

Collectes des encombrants : 2^e mercredi de chaque mois.

ATTENTION : l'inscription est obligatoire, téléphoner
au 0 800 393 395 au plus tard la veille avant midi.

/MAIRIE DE LA CHAPELLE DES MARAIS :

44410 - 16 rue de la Brière
Tél. 02 40 53 22 02 - Fax: 02 40 53 24 97
Site : www.lachapelledesmarais.fr

/PERMANENCES DES ÉLUS/

■ Franck HERVY,

Maire : le mercredi de 16 h 30 à 18 h 00 (sur rendez-vous).

Conseiller Général du Canton d'Herbignac :

La Chapelle des Marais (02 40 53 22 02),
Assérac (02 40 01 70 00),
St-Lyphard (02 40 91 41 08),
Herbignac (02 40 88 90 01) : sur rendez-vous.

■ Marie-Hélène MONTFORT :

1^{ère} Adjointe aux Finances / Administration Générale :
sur rendez-vous.

■ Jean-Claude HALGAND : Adjoint aux Travaux / Voirie :

mardi de 16 h 30 à 18 h 00 sur rendez-vous.

■ Sébastien FOUGÈRE : Adjoint à l'Enfance / Jeunesse / Vie scolaire : sur rendez-vous

■ Jean-François JOSSE : Adjoint à l'Urbanisme / Environnement :

mercredi de 16 h 00 à 18 h 00.

■ Sylvie MAHE : Adjointe à la Solidarité / Action Sociale / / Logement social : mardi de 10 h 00 à 12 h 00.

■ Joël LEGOFF : Adjoint à la Vie Associative / Sports :

vendredi de 16 h 00 à 18 h 00 sur rendez-vous.

■ Marie ROY-LAMOUREUX : Adjointe à la Culture / / Communication : mercredi de 16 h 00 à 18 h 00.

CALENDRIER DES MANIFESTATIONS 2013

(Sous réserve de modifications par les associations)

Mai

- Merc 8** **Cérémonie du 8 mai** avec UNC.
- Vend 10** **Concours de pétanque** (ouvert aux plus de 55 ans) organisé par la Pétanque du Marais - complexe sportif de 13h30 à 20h00.
- Dim 19** **Randonnée Cyclo et Pédestre** organisée par le Cyclo du Marais - départ du complexe sportif, salle n°1 de 7h00 à 13h00.
- Les 27, 28 & 29** **3 soirées Théâtre en Yourte, avec le spectacle OUTRE CIEL présenté par la Compagnie La Valise.** Ce spectacle est organisé, en partenariat par la médiathèque de la Chapelle des Marais, la bibliothèque d'Herbignac et le théâtre Athénor de Saint-Nazaire. Invitation à un voyage itinérant dans les paysages de Brière au départ du Château de Ranrouët à Herbignac à partir de 19h00. Les réservations sont conseillées. Renseignements médiathèque Gaston Leroux.
- Mar 28** **Don du sang** - salle polyvalente de 16 h 30 à 19 h 30.

Juin

- Sam 1^{er}** **Gala de danse** - salle Krafft à 20 h 30 organisé par Arc-en-Ciel.
- Dim 2**
 - **Gala de danse** - salle Krafft à 14 h 30 organisé par Arc-en-Ciel.
 - **Marché du Terroir** de 9 h 00 à 13 h 00 organisé par le Coupis Esplanade Bernard Legrand.
 - **Vide grenier** organisé par l'Amicale Laïque - Esplanade Bernard Legrand de 6 h 00 à 20 h 00.
- Sam 8** **Gala de danse** - salle Krafft à 20 h 30 - organisé par Arc-en-Ciel.
- Sam 15** **Kermesse** organisée par l'OGEC et l'APEL au complexe sportif.
- Ven 21** **Fête de la Musique**, centre ville à partir de 19 h 00.
- Vend 14** **Concours de pétanque** (ouvert à tous) organisé par la Pétanque du Marais. Complexe sportif de 18 h 00 à 23 h 00.
- Sam 29** **Fête de l'école** organisée par l'Amicale Laïque

Juillet

- Vend 5** **Randonnée chantée** organisée par les 3 sections du Coupis - complexe sportif - salle n° 4. de 18 h 00 à 24 h 00.
- Mar 23** **Don du sang** de 16 h 30 à 19 h 30 salle polyvalente.
- Sam 13** **Concours de pétanque** (ouvert à tous) organisé par la Pétanque du Marais complexe sportif de 13 h 30 à 20 h 00.
- Les 27 & 28** **11^e Festival de la Vannerie** - Au village de Mayun toute la journée - Animations en journée et Fest-Noz à partir de 21 h 00 le samedi. Marché du Terroir le dimanche matin. **Restauration**: un moules-frites est organisé par un collectif d'associations le samedi soir et dimanche midi.

Août

- Les 3 & 4** **Concours de chien de défense** - Terrain de Mayun - organisé par le Club Canin de Travail Multi-races de 9 h 00 à 18 h 00.
- Mar 6** **Semaine fédérale de la fédération française du cyclotourisme** - accueil et repas tenu par le cyclo-club du marais. Complexe sportif.
- Sam 10** **Concours de pétanque** (ouvert à tous) organisé par la Pétanque du Marais complexe sportif de 13 h 30 à 20 h 00.
- Dim 25** **Randonnées des Fours** organisée par le Coupis toute la journée autour des fours de la commune.
- Sam 31** **Concours de pétanque** (ouvert à tous) organisé par la Pétanque du Marais complexe sportif de 13 h 30 à 20 h 00.

Septembre

- Dim 8** **Vide grenier** organisé par l'APEL Terrain de Mayun de 6 h 00 à 18 h 00.
- Lun 23** **Don du sang** de 16 h 30 à 19 h 30 - salle polyvalente.

Octobre

- Jeu 10** **Concours de pétanque** (ouvert au plus de 55 ans) organisé par la Pétanque du Marais complexe sportif de 13 h 30 à 20 h 00.